

**TESTÉ ET VALIDÉ  
EN LABORATOIRE**



CONCEPT CATEGORY NOMINATED

**ROBUSTESSE** : Durée de vie et capacité d'encaissement des contraintes du pivot supérieures au cycle de vie du véhicule.  
Diffusion homogène des forces s'appliquant sur le pivot.

**SÉCURITÉ** considérablement accrue : échange de la plaque pivot possible si apparition de microfissures.

**FACILITÉ** : Possibilité de démontage pour inspection technique à 6 ans.

**EASY-MAINTENANCE** : La plaque pivot devient une pièce d'usure démontable et contrôlable.



COFFRE & REMORQUE



FOURGON



PLANCHER



CHASSIS



PORTEUR



SEMI-REMORQUE



CAISSE MOBILE



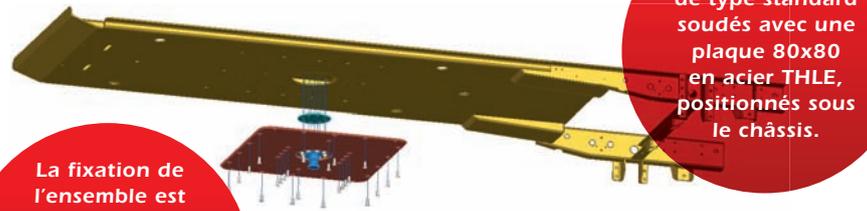
SUR-MESURE

**Le KPES révolutionne la technologie de la liaison châssis-pivot, zone de sécurité primordiale, et répond à 3 objectifs :**

→ Renforcer le couple châssis-pivot afin d'éviter tout risque d'arrachement ou d'usure à ce niveau.

→ Dissiper l'énergie et les chocs du pivot à travers le châssis.

→ Faciliter la maintenance en donnant la possibilité d'effectuer un contrôle périodique et de le remplacer à moindre coût si nécessaire.



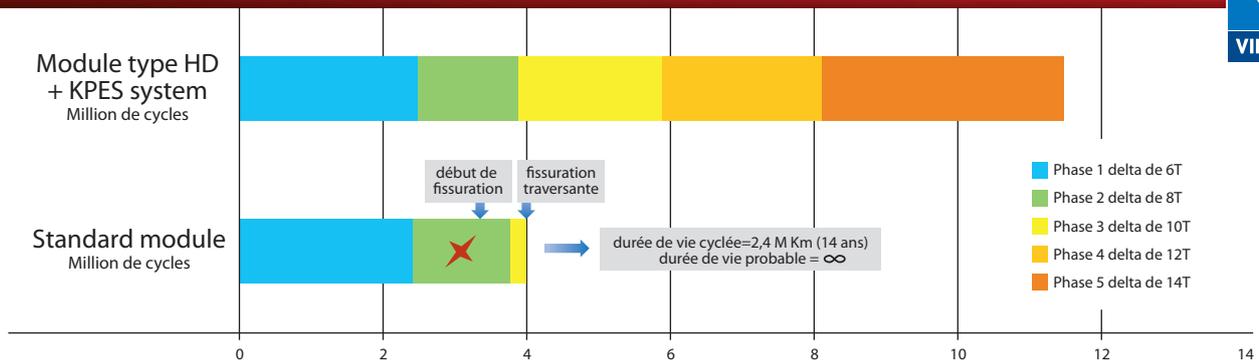
Pivot et dôme de type standard soudés avec une plaque 80x80 en acier THLE, positionnés sous le châssis.

La fixation de l'ensemble est assurée par boulonnage, assurant une mise en pression progressive du système et facilitant la maintenance.



Elastomère haute dureté (90 shores) compressé entre le dôme de pivot et la cage contre-dôme du châssis : l'énergie est absorbée et l'effet de levier traditionnel est supprimé.

## Laboratoire VINCOTTE - Tests d'usure accéléré



Les tests intensifs le prouvent: le système KPES multiplie par plus de 3 la durée de vie du pivot (système standard selon le protocole VINCOTTE : limite à 2.4 M KM, KPES : aucun signe d'usure après 10 M KM)

**Le châssis Lamberet équipé du système KPES exclusif est le premier châssis à passer avec succès la nouvelle réglementation UN ECE n°55 encadrant l'attelage d'un ensemble tracteur+remorque.**

- 100% compatible avec les systèmes de sellette en vigueur
- Sans modification de la hauteur d'attelage
- Sans impact sur la hauteur hors tout
- CONCEPT EASY-MAINTENANCE
- Sans entretien
- Niveau de sécurité contrôlé en quelques minutes
- Quick-in quick-out : remplacement facilité par la technologie boulonnée

Référence : UN ECE REGULATION N°55

### ACTES ADOPTÉS PAR DES INSTANCES CRÉÉS PAR DES ACCORDS INTERNATIONAUX

Seuls les textes originaux de la CEE-ONU ont un effet juridique dans le cadre du droit public international. La situation et la date d'entrée en vigueur doivent être vérifiées dans la dernière version du document TRANS/WP.29/343/Rev.X sur la situation de la CEE-ONU, disponible à l'adresse suivant : <http://www.unece.org/trans>

OPTION DECLINEE SUR L'ENSEMBLE DE LA GAMME SR2

